



Le 30 septembre 2025

PAR COURRIEL

Accès à l'information
Complexe Desjardins
Tour Est, 12^e étage
C. P. 10000, succ. pl. Desjardins
Montréal (Québec) H5B1H7
Responsable Acces@hydroquebec.com

Objet : Demande d'accès à l'information DAI-2025-0445

Bonjour,

La présente est en réponse à votre demande reçue le 23 septembre 2025 et indiquant :

« je voudrais avoir le montant du contrat de l'appel au marché pour le numéro am009282 - Saguenay lac-st-jean -service de déneigement

[...] et aimerais avoir les résultat d'ouverture des soumissions. » (Transcription intégrale)

Après analyse, nous vous informons qu'à la suite du processus d'appel au marché numéro AM009282 Saguenay-Lac-Saint-Jean - Services de déneigement des commandes ont été attribuées le 20 et le 21 août 2045 à divers fournisseurs. Vous trouverez ci-joint les résultats des attributions de cet appel de propositions.

Cependant, nous ne pouvons pas vous communiquer les informations des soumissions reçues ainsi que les montants attribués pour les lots comportant un seul site ou installation en vertu des articles 21, 22, 23, 24 et 27 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*. En effet, il s'agit de renseignements de nature commerciale et financière appartenant à Hydro-Québec et fournis par des tiers dont la divulgation pourrait comporter des enjeux économiques et qui sont traités de manière confidentielle. La divulgation de ces renseignements risquerait vraisemblablement de causer une perte à notre organisme ou à ces tiers, de nuire de façon substantielle à la compétitivité de ces derniers ou d'entraver une négociation en vue de la conclusion d'un contrat. Dans ce contexte, nous ne pouvons accéder entièrement à votre demande.

La révision de cette décision peut être demandée auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet, de même que des articles de cette loi mentionnés à la présente.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

Le responsable de l'accès aux documents.

Sébastien Dutil
Conseiller – Régie d'entreprise et Accès à l'information

p. j.